

Informations Communales

RESTRICTION D'EAU

L'arrêté préfectoral complet limitant les prélèvements et usages de l'eau dans le département, est à votre disposition en mairie. Vous trouverez ci-dessous quelques extraits des mesures à ce jour, conformément à l'arrêté préfectoral n° 11-DDTM-513 en cours :

Les usages suivants sont interdits dans tout le département à partir du réseau public d'eau potable

- Arrosage des espaces verts privés (pelouse, jardins ...) sauf potagers, parterres de fleurs et fleurs en pots, autorisés la nuit entre 20 h 00 et 8 h 00,
- Remplissage des piscines à usage privatif, sauf contraintes de maintenance (maintien du niveau d'eau pour filtration), sauf chantiers réalisés par des professionnels (test d'étanchéité des piscines...),
- Lavage extérieur des véhicules publics et privés, sauf pour les véhicules ayant une obligation réglementaire (sanitaire ou alimentaire), technique (bétonnière) ou liée à la sécurité, sauf lavage réalisés par des professionnels du lavage de véhicules ou dans des stations spécialisées,
- Lavage des façades et terrasses publiques ou privés, sauf chantiers réalisés par des professionnels,
- Lavage des voies et trottoirs publics ou privés, sauf impératif de santé ou de sécurité,
- Utilisation des douches en libre service gratuit sur les plages

Cet arrêté peut être renforcé dans les jours à venir en fonction des conditions météorologiques. Nous vous invitons à vérifier, si besoin, auprès de nos services. Par ailleurs, en situation de sécheresse, nous comptons sur votre vigilance, afin d'éviter tout feu de végétation.

CANICULE

En cas de déclenchement du plan alerte canicule, la préfecture rappelle qu'il est mis en place en mairie un registre permettant aux personnes âgées et personnes handicapées de s'inscrire (à condition d'en faire la demande), et ce, dès à présent, afin d'être recensé au niveau des services sanitaires et sociaux.

MARPA "LES CÔTEAUX DU LAC"

La construction de la maison de vie pour personnes âgées pouvant accueillir 24 résidents devrait être terminée en octobre prochain et l'ouverture est

programmée au mois de novembre. Elle sera constituée de 22 logements de 32 m² et 1 logement de 45 m². Chaque résident pourra meubler son appartement comme il le souhaite. Dans cette maison, à taille humaine, les repas seront préparés sur place et la présence d'une équipe professionnelle de jour comme de nuit sera là pour assurer confort et sécurité. Les inscriptions sont prises en mairie au 0251962256 (il reste encore des places disponibles, mais il est préférable de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire).



Pré-visite des locaux par les membres du Conseil Municipal et du CCAS.

TELEPHONIE MOBILE

Aujourd'hui SFR et BOUYGUES ont mis en service leur antenne de téléphonie mobile. Des mesures ont été réalisées par le bureau d'étude APAVE en divers endroits de la commune. Il en ressort que les ondes émises sont très inférieures au maximum autorisé. Ce recueil de mesure est consultable en mairie.

SIGNATURE D'UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE AVEC LE SYDEV

Le 20 mai dernier, la commune a signé avec le syndicat d'électricité de la Vendée (SYDEV), un plan climat énergie. Ce plan propose de mettre en place des actions concrètes dans le but de maîtriser la consommation énergétique et favoriser la production



Lettre Communale

Été 2011 Poiroux

La Municipalité vous invite au feu d'artifice qui sera tiré au stade le 13 juillet à l'occasion de la Fête Nationale. Il sera suivi d'un bal populaire. Le verre de l'amitié vous sera offert au bar entre 22h et 22h30.

Les plages

Lac de Finfarine

Le bourg

d'énergie renouvelable. Concrètement à POIROUX, cela se traduit par un audit énergétique de la mairie, de la salle Le Payré et des bâtiments de l'école, d'une étude de faisabilité pour l'installation d'une chaufferie bois à la MARPA et d'une production d'électricité à la Folie de Finfarine à partir de panneaux photovoltaïques dans un endroit du parc qui ne pouvait être alimenté par les sources habituelles d'électricité.

LE PETIT PATRIMOINE

La Communauté de Communes du Talmonçais a souhaité mettre en valeur le petit patrimoine des communes du canton. Dans chaque commune un groupe « Patrimoine » a été créé et un recensement de l'existant a été réalisé (maisons et granges de caractère, arbres remarquables, moulins, sites naturels, fours à pain...). Puis une signalétique a été mise en place sur 8 sites. Le 19 juin dernier, dans le cadre de la journée nationale de Pays, plus de 100 personnes ont pu visiter 2 sites intéressants : ceux de Finfarine (eau potable) et de l'abbaye de Bois Grolland.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sur la commune ont été conviés le samedi 2 avril dernier par la municipalité. Une visite de la Folie de Finfarine a été faite et un diaporama sur la présentation de la commune a eu lieu salle du Payré.



Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune.

CYBERCENTRE DU TALMONÇAIS

Le samedi 15 octobre, le Cybercentre du Talmonçais, service de la Communauté de Communes du Talmonçais, organisera un après-midi dédié aux jeux vidéo. Cette animation aura lieu à la salle du Payré de 14h à 18h. Vous pourrez faire des jeux en réseau et vous affronter entre amis sur des jeux de course automobiles. Ce sera également l'occasion pour les adultes d'échanger avec les animateurs sur les problèmes liés à l'utilisation des outils numériques. **Entrée gratuite. Ouvert à tous.**

Renseignements : Cybercentre du Talmonçais
02-51-96-19-86 - cybercentre@cc-talmonçais.fr



Renseignements Utiles :

Téléphones utiles :

Pompiers : 18 - Gendarmerie : 17

Gendarmerie de Talmont St Hilaire : Tél. 02 51 90 60 07

Mairie : Tél. 02 51 96 22 56 / Fax : 0251962258
116, rue du Payré - 85440 POIROUX
E-mail : mairie.poiroux@wanadoo.fr

Secrétariat de la mairie :

Lundi : 9h - 12h45 et 14h - 17h15
Mardi : 9h - 12h45
Mercredi : 9h - 12h45
Jeudi : 9h - 12h45
Vendredi : 9h - 12h45 et 14h - 16h
Samedi : ouvert le 1^{er} samedi de chaque mois et fermé en conséquence le vendredi après-midi qui le précède

Offices religieux :

Dimanche : (1 semaine sur 2) :
• mois pairs : 10 h 00
• mois impairs : 11 h 15

Cybercentre :

Samedi : 10h - 12h

Bibliothèque :

Mardi : 10h - 11h30
Mercredi : 10h - 11h30
Vendredi : 16h45 - 18h30

Levée de la boîte aux lettres (place de la mairie) :

Du lundi au vendredi : 10h.

Horaires garderie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
Ouverture le matin à 7h30 et fermeture le soir à 18h30.

Tri sélectif :

Nous constatons une évolution importante de déchets déposés autour des bacs de tri sélectif. Nous rappelons que cette démarche est interdite et que toute personne déposant des déchets autour des conteneurs pourra être verbalisée.



Ce que nous ne devrions jamais voir !

Ramassages des ordures ménagères :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi matin toute l'année et également le samedi matin du 02 juillet au 27 août 2011.

Composteur individuel :

Les personnes en résidence principale, peuvent demander un composteur à la Communauté de Communes du Talmonçais.
Contact : 02 51 20 72 07

Presse :

Journal des Sables : M. Deslandes au 02 51 21 28 62
Ouest France : Mme Bremond au 02 51 22 60 10

Entretien des terrains privés :

Chaque année, nous sommes avertis que de nombreux terrains ne sont pas entretenus aussi nous rappelons aux propriétaires de terrain que le code rural leur demande un minimum d'entretien surtout en période d'été ou les risques d'incendie sont importants et tout spécialement de ne pas laisser proliférer certaines plantes comme les chardons.

Horaires d'ouverture des déchetteries du Talmonçais :

Toutes les déchetteries sont fermées les jours fériés.

	Horaires d'hiver			Horaires d'été		
	du 1 ^{er} novembre au 31 mars			du 1 ^{er} avril au 31 octobre		
Jard-sur-Mer Chemin des Amourettes 02 51 33 50 99	lundi	9h - 12h15	14h - 16h30	lundi	9h - 12h15	14h - 18h
	mardi	9h - 12h15	14h - 16h30	mardi	9h - 12h15	14h - 18h
	mercredi	9h - 12h15	14h - 16h30	mercredi	9h - 12h15	14h - 18h
	jeudi	9h - 12h15	14h - 16h30	jeudi	9h - 12h15	14h - 18h
	vendredi	9h - 12h15	14h - 16h30	vendredi	9h - 12h15	14h - 18h
	samedi	9h - 12h15	14h - 16h	samedi	9h - 12h15	14h - 17h
	dimanche	fermé		dimanche	fermé	
Talmont-St-Hilaire La Guenésièrre 02 51 20 71 67	lundi	10h - 12h	14h - 17h	lundi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	mardi	10h - 12h	14h - 17h	mardi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	mercredi	10h - 12h	14h - 17h	mercredi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	jeudi	10h - 12h	14h - 17h	jeudi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	vendredi	10h - 12h	14h - 17h	vendredi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	samedi	10h - 12h	14h - 17h	samedi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	dimanche	fermé		dimanche	fermé	
Le Bernard Le Grand Moutin 02 51 33 29 06	lundi	10h - 12h	14h - 17h	lundi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	mardi	fermé	fermé	mardi	fermé	fermé
	mercredi	fermé	14h - 17h	mercredi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	jeudi	fermé	fermé	jeudi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	vendredi	10h - 12h	14h - 17h	vendredi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	samedi	10h - 12h	14h - 17h	samedi	9h30 - 12h	14h - 18h30
	dimanche	fermé		dimanche	fermé	

Loisirs et activités diverses :

Office de Tourisme de Talmont St Hilaire : 02 51 90 65 10

Bibliothèque :

Le prêt des livres est gratuit à tous et toutes. Petits et grands, vacanciers, habitués ou autres, de nombreux livres de toutes catégories sont à votre disposition.

L'équipe de bénévoles

Nuisances sonores :

Nous vous rappelons que l'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral N°98 - DRCL/4-303 du 12 juin 1998 stipule qu'afin de protéger la santé et la tranquillité publique, tout bruit gênant causé sans nécessité ou dû à un défaut de précaution est interdit, de jour comme de nuit. Il stipule également de par son article 19 que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30

- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

- le dimanche et jour férié de 10h à 12h

Dans le cadre de soirées privées, attention de ne pas perturber le sommeil de votre voisinage avec une musique trop forte.

Emploi du feu :

L'arrêté complet est disponible en mairie.

Tarif fourrière communale et chiens errants :

Nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir avoir la plus grande vigilance envers ceux-ci afin d'éviter la divagation des chiens dans la commune.

Le premier jour : 20 €

Les jours suivants : 10 €

Les animaux sont gardés pendant 8 jours maximum en fourrière.

Nous rappelons aux propriétaires de chiens classés 1^{ère} ou 2^{ème} catégorie, qu'un permis de détention est obligatoire. Renseignements en mairie.



Lutte collective contre les rats, les souris et les taupes :

Fédération Départementale des Groupements de défense contre les organismes durables :

Vous trouverez dans ce bulletin un bon de commande de produits pour lutter contre les rats, les souris et les taupes. Nous vous remercions de nous en faire retour au plus tard le 17 septembre accompagné de votre règlement (ordre : FDGDON de Vendée).

La folie de finfarine

La maison de l'arbre et du miel

La folie de finfarine

La maison de l'arbre et du miel



Une entrée gratuite OFFERTE

Cet été, venez en famille visiter la Folie de Finfarine et découvrez les nouveautés ainsi que les différentes animations sur les abeilles :

Nouveauté 2011 :

Le Jardin de l'abeille sur les 5 sens

Notre mascotte Bizzbee l'abeille invite les tout-petits à la découvrir dans son nouveau jardin d'éveil sur les 5 sens. Par des jeux de motricité et de réflexion, les enfants apprennent à reconnaître une abeille, à observer les fleurs qu'elles butinent, à écouter le bruissement de ses ailes, à différencier le miel et le pollen...

C'est aussi l'occasion de visiter la Ruche Géante. Sur 150 m², mettez-vous dans la peau de l'abeille pour comprendre grâce à des maquettes, des jeux et des manipulations ludiques, l'organisation de la colonie.

Pour prolonger votre visite sur le thème des abeilles, vous pouvez suivre l'apiculteur lors de l'animation Miel et Abeilles.

- Animation Abeilles et Miel

A la Miellerie, découvrez le monde magique des abeilles en compagnie de l'apiculteur. Il vous dévoile le secret de la fabrication du miel et vous ouvre une ruche.

Animation interactive et participative pour les enfants (déguisements, extraction et mise en pot du miel).

Du 4 juillet au 2 septembre, tous les jours, à 14h30 et 16h30

- Animation les matins d'été, dès 3 ans

Lundi et Jeudi : Amuse-toi avec Bizzbee : histoire contée sur l'abeille, maquillages, dessins, ...

Mardi : Les petites bêtes se cachent : munis de loupes, de filets, explorez le mini monde !

Mercredi et Vendredi : Une matinée chez les abeilles (déguisée pour les enfants) et mise en pot du miel.

Du 5 juillet au 2 septembre, à 11h

- La Fête du Miel en Folie

Mercredi 20 et jeudi 21 juillet, de 10h30 à 19h et **Mercredi 17 et jeudi 18 août, de 10h30 à 19h**

Lors de ces 4 journées familiales, vous pourrez découvrir la vie des abeilles, voir la fabrication du miel et goûter aux produits de la ruche : miel, pollen, pain d'épices, hydromel... et déguster les excellentes crêpes au miel faites par les bénévoles.

Tarifs :

Adulte : 5,90 € - Enfant (4 à 15 ans) : 3,60 €
Gratuit pour les moins de 4 ans.

Horaires d'ouverture 2010 :

Du 4 juillet au 2 septembre :

tous les jours de 10h30 à 19h.

Du 3 au 18 septembre tous les jours

(sauf le mercredi) de 14h à 18h

Sports

PECHE SUR LES LACS DE POIROUX

Dépôt des cartes et renseignements
Boulangerie **ROBIN** : Tél. 02 51 96 26 64 :

- Carte à la journée : 8 €
- Carte vacances : 30 € la quinzaine
- Carte à l'année : 65.00 €
- Carte mineur (enfant de 12 à 18 ans) : 15 €
- Carte découverte (enfant de - de 12 ans à l'année) : 3 €
- Carte femme : 30 €
- H.E.G.O. : 18.00 €

CIRCUITS VELOS : 'Le circuit des arbres'

3 circuits vélos familiaux ont été fléchés sur la commune de couleur vert, rouge et bleu.

Des dépliants explicatifs sont à votre disposition à la mairie.

TENNIS sur les 2 courts municipaux :

réservation et renseignements **Boulangerie ROBIN** : Tél. : 02 51 96 26 64

- A l'heure : 10 €
- Carte à l'année : 43 € (pérusiens) et 55 € (non pérusiens)
- Carte famille : 122€ (3 personnes) + 6 €/personnes suppl.

RANDONNEE PEDESTRE

Circuits pédestres autour du Lac de Finfarine

- Parcours vert : 3800 m
- Parcours jaune : 2600 m

Le départ du circuit se fait place de la mairie.
Des aires de pique-nique sont aménagées près du pont de Garnaud.

Ammonceurs :

À votre service à Poiroux :

AUTAXI DE FINFARINE :

06 14 17 46 85 • 02 51 96 27 78 • Véhicule climatisé - Transport de malades (chimio, radiothérapie, dialyses, hospitalisation...) - Véhicule équipé pour fauteuil roulant.

BULTEAU MICHEL :

DOMICILE ORDI Littoral :

DOMOTECHNIC :

02 51 96 20 26 • Plomberie - Chauffage - Dépannage - Ramonage

06 27 15 24 77 • Frédéric MANDIN - Installation - Formation - Réparation

02 51 96 21 21 - 06 47 87 58 12 • Électricité générale

Automatisation d'ouverture - Portails et clôtures - Portes de garages

02 51 90 23 33 • 06 14 59 46 46 • Peinture décoration - Vitrierie - Papiers peints

Revêtements sols, murs et façade - Étanchéité - Démoussage, enseignes publicitaires.

02 51 96 26 43 • 06 85 02 32 78 • Labours - Semis - Battage - Débroussaillage

Broyage - Entretien de terrains - Travaux agricoles

02 51 96 20 72 • Alexis HÉRITEAU - Dépannage - Mécanique - Carrosserie - Contrôles techniques - Vente véhicules neufs et occasions - Matériel agricole et motoculture.

02 51 90 51 77 - 06 21 82 63 36 • Entreprise de Bâtiment.

02 51 96 23 81 • Coupe de couture - Confection - Réparation - Retouche

06 10 71 54 56 • Carrelage - Placo - Isolation - Ouverture

02 51 33 03 24 • BAR - TABAC - PRESSE - JEUX

02 51 96 25 47 • 06 32 71 86 43 • Paysage - Taille - Tonte - Plantation - Arrosage intégré

Dallage - Muret - Clôture

02 51 96 23 34 • Forge - Métallerie - Armatures pour béton - Grilles - Portails

02 51 90 63 97 • Francis 06 11 29 80 55 • Jean-Michel 06 09 79 35 26 - Travaux publics et agricoles - Création d'étangs - Terrassement - Location diverses de matériels avec chauffeur.

DUGUE CHRISTIAN :

ETA DIDIER VERNAGEAU :

GARAGE THOMAS :

GULER SARL :

L'ATELIER DE CLÉMENTINE :

LAUNAY DAVY SARL :

LE BIEN ÊTRE :

NACIVET Vincent :

ROCARD Robert :

SARL LAURENT Frères :

À votre service hors commune :

BELLIER NEAU :

ENTREPRISE BOURON :

CRD :

CRÉDIT MUTUEL :

LES CUISINES TALMONDAISÉS :

SUPER U :

TESSIER BAUDRY SARL :

VIC 85 :

02 51 22 30 88 • Cheminée sur mesures - Articles et monuments funéraires - AVRILLÉ

02 51 33 44 15 • Fax 02 51 33 48 14 • Électricité Générale - Électroménager - Alarmes Antenne - JARD S/MER

02 51 20 15 73 • Isolation du Bâtiment - Ouate de cellulose - destockage matériaux Z.I. du Pâtis - 85440 TALMONT SAINT HILAIRE

02 51 22 30 39 • AVRILLÉ

02 51 24 73 11 • 06 86 84 91 08 • LA ROCHE SUR YON.

02 51 20 79 79 • TALMONT ST HILAIRE

02 51 96 23 70 • 06 86 48 53 40 • Peinture - Décoration - Étanchéité - Façades.

02 51 05 29 29 • Menuiserie PVC, alu, bois - Volets battants, roulants - Porte de garage

Isolation des combles - Stores - Bannes - LA ROCHE SUR YON.

Calendriers des Fêtes 2011 :

Juillet

09 juillet : Concours de pétanque
Les Coqs Sportifs

13 juillet : Bal et feu d'artifice
Commune et Comité des Parents d'élèves

14, 23, 30 juillet : Tournoi de tennis
Tennis Club

20, 21 juillet : Fête du miel en folie
Folie de Finfarine

31 juillet : Fête du tennis et feu d'artifice
Tennis Club

Août

7 août : Match de gala les Sales d'Olonne
contre le Poiré-sur-Vie à 17h00

13 août : Fête du football (inter-quartiers)
Les Coqs Sportifs

17, 18 août : Fête du miel en folie
Folie de Finfarine

Concert organisé par la commune
Place de la Mairie

Date non définie à ce jour

Septembre

18 septembre : Fête de la récolte des miel
Folie de Finfarine

24 septembre : Spectacle Salle du Payré
«Eugénie et Léontine»

Commune et Club de Billard «Les Bienfêteurs»

Novembre

11 novembre : Commémoration
A.F.N.

19 novembre : Tartiflette
Les Coqs Sportifs

26 novembre : Téléthon

Décembre

7 décembre : Commémoration
A.F.N.

Fin décembre : Fête de Noël
C.P.E.

27, 28 décembre : Open de Billard
Les Bienfêteurs

